

JANVILLIERS

« En pleine nature »

8 km Facile - Environ 2 heures 15 - variante 7 km



1 Départ du parking situé près de l'église. Se diriger vers la mare bordée de son lavoir et emprunter la rue des Lilas.

2 Au bout de la rue, ne pas longer le cimetière, mais prendre le chemin qui oblique vers la droite. Le suivre sur plus d'1km avant de passer devant la ferme de la Duretterie. Continuer sur ce chemin encore 500m.



3 Tourner à gauche au croisement suivant et continuer le long des pâtures.

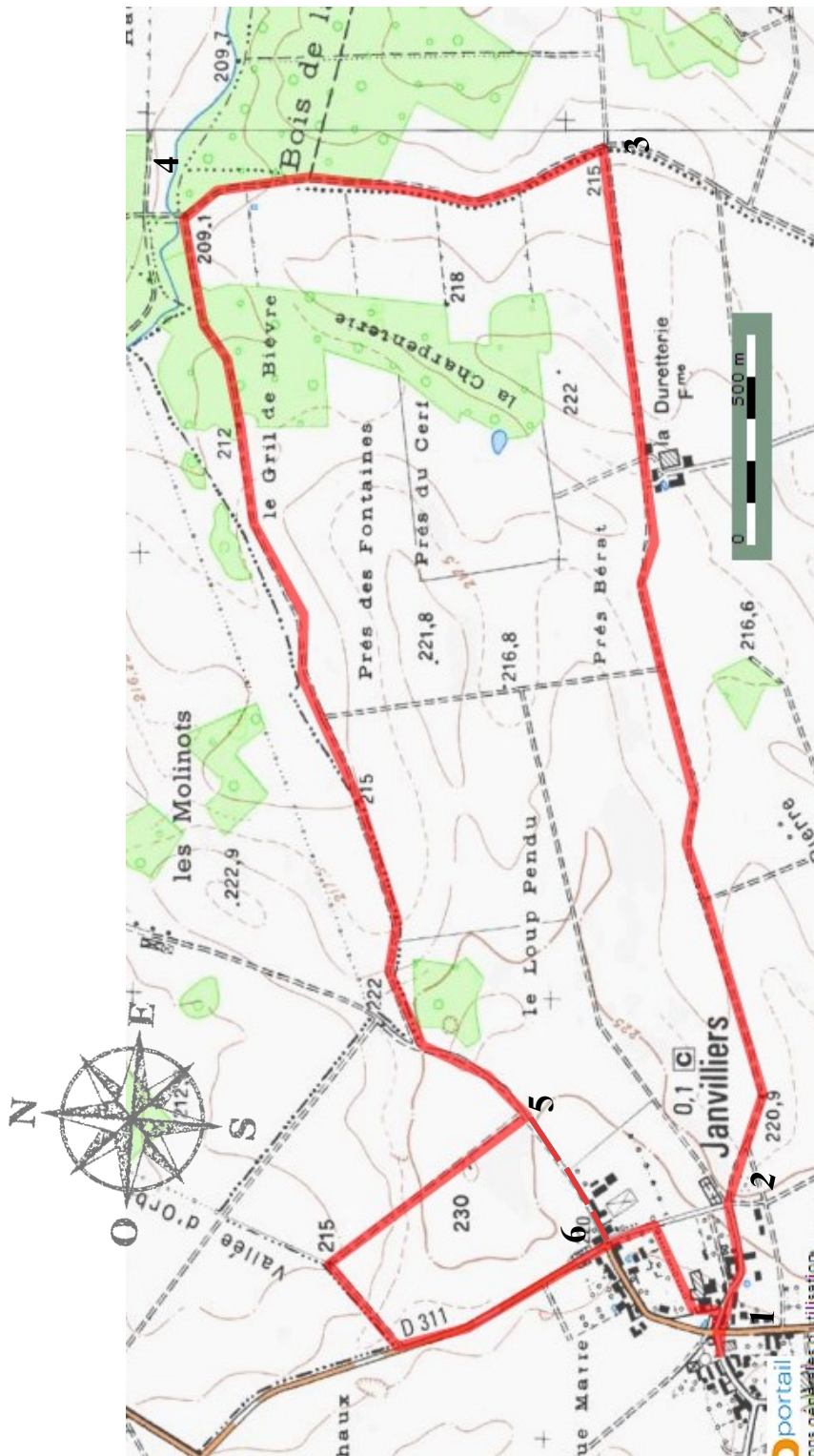
4 Tourner à gauche à l'embranchement suivant avant de rentrer dans le bois. Au sortir du bois, longer les champs où le gibier est souvent présent, puis virer à gauche et continuer sur 100 m.

5 Variante: pour un retour plus rapide continuer tout droit vers le village.

5 Tourner à droite. Cet itinéraire permet de dominer le site et de découvrir au loin le hameau de La Marlière. Au prochain croisement, tourner à gauche pour rejoindre la D 311 que l'on emprunte en tournant à gauche.



6 Arrivé à l'intersection des routes dans le village, continuer tout droit sur 100 m. Prendre le chemin enherbé sur la droite (entretenu en été) qui ramène au lavoir près du parking de l'église.



Extrait des fonds cartographiques
27140
IGN Paris 2010
Autorisation n° 10 0010

En pleine nature

La commune compte 120 habitants avec 4 hameaux : La Boularderie, La Rocquetterie, La Duretterie et La Marlière.

Ce village attire les nouveaux résidents puisque 19 maisons neuves y sont recensées. Un jardin d'enfant est aménagé face à l'église. Le lavoir fut construit sur le bord de la mare afin de s'adapter au manque d'eau de cette localité sans rivière.



Les ressources sont essentiellement agricoles, avec de l'élevage dans certaines fermes. Janvilliers a la particularité d'avoir hérité d'un ancien agriculteur de 13ha de prés, et aussi de bois, ce qui permet à la commune de les louer à ses cultivateurs.

Un seul puits de pétrole se trouve sur la localité.



L'église de ce village possède un très beau chœur gothique. Il faut surtout remarquer son fenestration composée de deux lancettes couronnées d'une délicate rosace : il est proche de celui de la grande abbaye gothique d'Orbais l'Abbaye.

La mairie est installée dans l'ancienne école, un bâtiment typique de la région avec ses bordures en briques.



Sous le règne de Napoléon, lors de la bataille de Vauchamps du 14 février 1814, ce village et les fermes environnantes furent le témoin de plusieurs combats comme le rappelle ce monument érigé près de l'église.



CONSEILS AUX PROMENEURS...pour une randonnée agréable.

Prenez un petit sac dans lequel vous aurez pris soin de mettre votre gourde d'eau, un léger en-cas (barres de céréales...), des protections solaires (lunettes et chapeau), et un vêtement en adéquation avec le temps. Chaussez-vous bien pour éviter les ampoules.

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les chemins sont des propriétés privées au même titre que les champs qui les entourent. Leurs récoltes constituent le revenu des agriculteurs. Merci de ne pas y toucher.

Prévoyez un sac pour vos détritiques. Vous le jetterez dans une poubelle une fois revenus en ville.

Ne cueillez pas les fleurs et fruits de façon intempestive.

D'octobre à février, renseignez-vous des **zones de chasse** et évitez-les, portez une tenue visible et soyez vigilants. **Tenez vos chiens en laisse.**

SECURITE,...

Pour des questions de sécurité, hors agglomération, si vous circulez seul, marchez sur le côté gauche de la chaussée face au danger. A partir de 5 personnes, mettez-vous en colonne 1 par 1 et circulez sur le côté droit. Le premier et le dernier de la file doivent porter un gilet fluorescent. Dans tous les cas, longez le bord de l'accotement.

Numéro des secours : Pompiers 18 ou 112 (portable)

RESPONSABILITE

Les chemins empruntés le sont sous la seule responsabilité du promeneur, et ni l'OTMR, ni les communes, ni les Associations Foncières ne sauraient être tenus pour responsables des accidents, incidents, dégradations... de toute nature.

Coordonnées des associations de randonneurs locales :

Club des Randonneurs Montmirailais

Madame Monique MOREL - 06.19.70.43.65

Club Joie de Vivre (section Dynamic' Retraite)

Monsieur Maurice DIOT - 03.26.81.66.20

L'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région (OTMR) vous accueille et vous informe toute l'année :

Du 01/10 au 31/03, le lundi, mercredi jeudi et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, samedi, dimanche et jours fériés.

Du 01/04 au 30/09, le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 - le mardi de 14h00 à 17h30. Fermé le mardi matin, dimanche, lundi et jours fériés.

Le local est situé au 4 place Rémy Petit à Montmirail. Tél : 03.26.81.40.05

Courriel : ot.montmirail51@orange.fr site : www.montmirail-tourisme.eu



Document réalisé par l'Office de Tourisme de Montmirail et sa Région, en partenariat avec la Mairie de Janvilliers et la Communauté de Communes de la Brie Champenoise

